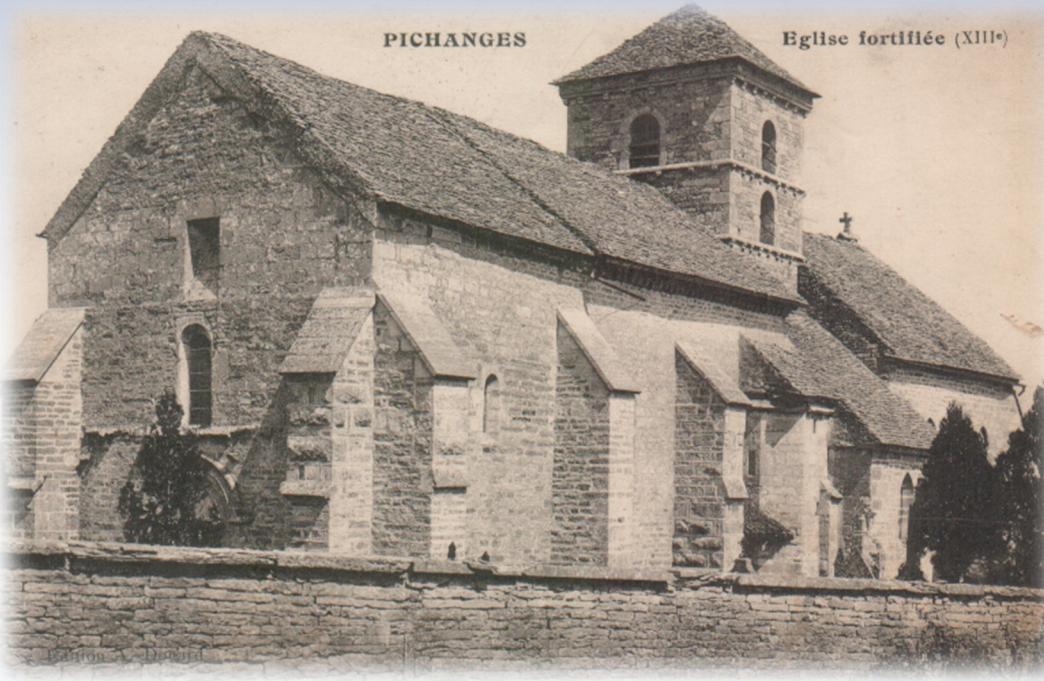




Pichanias

Automne / Hiver 2025



Bulletin municipal de Pichanges n° 41

CadenCes

INSTRUMENTS À VENT



ACCESSOIRES - LOCATION - VENTE - RÉPARATION

97, rue Jean-Jacques Rousseau
21000 DIJON
tél : 03 80 67 10 00
fax : 03 80 63 74 32
<http://www.cadencesmusic.com>

L'Ange Vert

ANGEBAULT PÈRE & FILS
ELAGUEUR - PAYSAGISTE

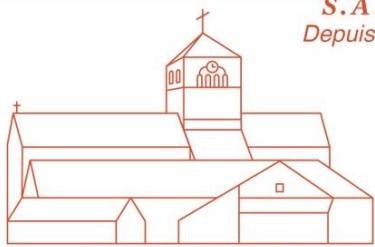
Maître artisan
40 ans d'expérience

Création et entretien d'espaces verts

21380 EPAGNY - Port. 06 72 62 85 92
lange-vert@orange.fr

BOUCHEROT

S.A.R.L.
Depuis 1953



PRIX COUVERTURE 1989

Couverture - Zinguerie - Charpente
Entretien de toiture - Pose de fenêtre de toit
Installation photovoltaïque

4 rue Gemelot - 21120 GEMEAUX
03 80 95 16 03
www.boucherotcouverture.fr

informatique pour entreprises et particuliers

19 rue du général bouchu 21120 is sur tille
03.80.95.38.32
fax:09.72.12.87.96
contact@island-informatique.fr



magasin ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
le samedi de 9h à 12h30

www.island-informatique.fr

Bel Ange Paysage
EURL

Dans le cadre du service à la personne
TOUT ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

Avantage : Avoir fiscal

Route de Dijon - 21380 EPAGNY
Port. 06 72 62 85 92

0421 - LEONARD 03 80 56 66 68

Ô Dix o's
RESTAURANT - TRAITEUR



10 rue D. Ancemot
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 54 47
www.restaurant-odixdis.fr
odixdis@bbox.fr



OPT'IS
2 Avenue Carnot à IS-SUR-TILLE
03.80.75.32.05
www.optis-issurtille.fr

Merci à toutes ces enseignes qui nous permettent de vous offrir ces quelques pages en couleur

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
Commémoration du 11 novembre 1918.....	p 4
C.C.A.S. (paniers et repas des aînés)	p 5
Etat civil	p 7
Les rendez-vous en 2026.....	p 7
Rapports des commissions :	
Commission Communication	p 8
Commission Travaux	p 10
Association Pich' en fêtes.....	p 12
Des nouvelles de Lili la conteuse.....	p 14
Recettes faciles.....	p 15
Détendez-vous.....	p 16
Solution des jeux	p 17
Informations diverses	p 18
Guide pratique.....	p 21

Couverture : Liliane Vanneste - Printemps 2025

Le mot du Maire



De nombreuses questions me sont posées sur les travaux en cours à Pichanges . Il me semble donc nécessaire de donner quelques éléments de réponse :

Parce que la commune a anticipé la réfection de la route départementale en 2027 ou 2028 par les services départementaux, les entrées de village route de Flacey et route de Gemaux ont été modifiées. Il s'agissait en effet de supprimer les "gendarmes couchés" qui sont depuis plusieurs années illégaux et de refaire ou faire les caniveaux avant l'intervention du Département. Pour des raisons budgétaires communales, les travaux sont prévus sur deux années.

En accord avec les services départementaux, la réglementation en vigueur à ce jour a été appliquée : largeur de route 5 m avec bordures éventuellement franchissables. Les accotements seront arborés au printemps pour donner une impression de rétrécissement. Le stationnement route de Gemaux participe également à cette perception.

Les arbustes seront mis en place au printemps.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et j'espère vous rencontrer le 25 janvier prochain lors du partage de la galette et des vœux de la municipalité.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2026.

Jean-Luc Pomi

Commémoration du 11 novembre 1918

A l'occasion du 107^{ème} anniversaire de la victoire de 1918, les habitants se sont retrouvés devant le monument du village en présence de deux représentants des Anciens Combattants. Un jeune porte-drapeau domicilié à Flacey, Léon Bianchi, a pris la relève de Monsieur Bourgoin. Après le dépôt des gerbes par les enfants, lecture est faite par le maire du message de Madame Catherine Vautrin, ministre des armées et des anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants :

"Le 11 novembre, la France....se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix....



...La philosophe Simone Weil offrait en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : "le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable"...



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle communale.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. ... Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe.

En lui s'incarne le sacrifice de tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui....

En lui se mêlent leurs visages venus de tous horizons....

Sur ce soldat de tous les âges et de toutes les origines, la flamme du souvenir ne s'est jamais éteinte. ...



C.C.A.S.

Samedi 13 décembre 2025 : Distribution des paniers

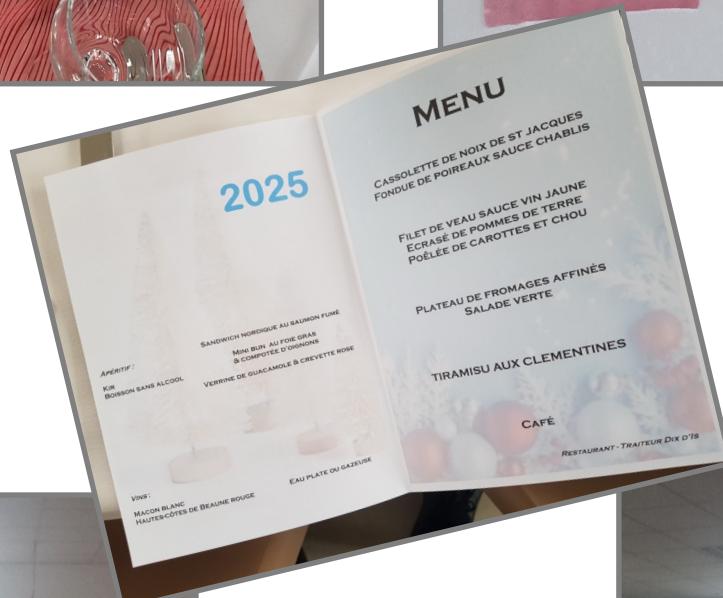


Les membres du C.C.A.S. ont distribué trente paniers aux aînés de la commune samedi après-midi.

Dimanche 14 décembre 2025 : Repas des aînés

Dimanche 14 décembre, 29 habitants et anciens habitants de Pichanges ont partagé un repas préparé par le Dix d'Is (18 aînés et 11 "extérieurs")





La décoration des tables a été réalisée par Annick Huot.

Merci à elle de partager avec le CCAS sa créativité.



Etat civil (Extrait de l'état civil 2025 de la commune)

Meilleurs vœux de bonheur à



Patrick MARLOT et Fabienne DUBOIS
Mariés le 06 juin 2025

Une pensée pour les familles de

Monsieur Dominique MILLOT
Décédé le 23 septembre 2025

Monsieur Patrick SEGUIN
Décédé le 17 novembre 2025



Les rendez-vous en 2026



Dimanche 25 janvier 2026

Vœux de la municipalité & galette des rois



Dimanche 15 mars 2026

Elections municipales 1er tour

Dimanche 22 mars 2026

Elections municipales 2ème tour

Rapports des commissions

Commission communication

Vacances scolaires 2025-2026 (service public.fr)

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Vacances de la Toussaint			Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël			Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026
Vacances d'été			Samedi 4 juillet 2026	

Dans les trois zones, les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 et le samedi 16 mai 2025.



Effectifs 2025-2026 des élèves du R.P.I.

Ecole élémentaire : 15 CP, 24 CE1, 19 CE2, 16 CM1 et 23 CM2 (5 enseignantes et 1 enseignante sur décharge administrative de la Directrice du RPI)

Ecole maternelle de Géméaux : 17 PS, 13 MS ET 13 GS (2 enseignantes)

Ecole maternelle de Spoy : 6 PS, 6 MS et 6 GS (1 enseignante)

Soit **158 enfants** pour l'ensemble du R.P.I.
Géméaux, Spoy, Pichanges

Semaine bleue : Spectacle du 8 octobre 2025

Pendant la semaine bleue, les séniors de la Covati étaient conviés à un spectacle gratuit animé cette



année par la chanteuse Sloane et l'humoriste Maxime.



Application "Intramuros" pour être informé des actualités de la commune...



La Covati met gratuitement à la disposition des communes qui la composent une application d'information des habitants (sur le modèle de "PanneauPonet", mais seules les communes de la Covati sont disponibles).

A ce jour, elle est principalement alimentée par la

Covati, mais la commune y insère maintenant ses propres actualités. Pour information, la commune de Gemeaux utilise également Intramuros.

N'oubliez pas de télécharger l'application et d'activer les notifications (voir Pichanias n° 40, page 20).

Intramuros remplacera à terme les "Pich'info" régulièrement déposés dans vos boîtes aux lettres.

Application "Staying alive" pour devenir citoyen-sauveteur



Un défibrillateur est installé devant la mairie.

Que vous soyez formé ou non aux gestes de premiers secours, vous pouvez vous rendre utile.

Déclarations préalables de travaux dans la commune de Pichanges

En raison de l'église classée monument historique à Pichanges, toute modification dans le bâti ou l'apparence des habitations doit faire l'objet d'une demande préalable de travaux (changement de fenêtres, de couleur de façade, de volets, portail, piscine, abri de jardin, installation de panneaux photovoltaïques, etc...).

En cas "d'oubli", la régularisation devra être faite,

avec le risque de voir les modifications demandées refusées par les autorités compétentes (Services départementaux et service des monuments historiques).

La vente de l'habitation sera également impactée par des travaux non approuvés.

Voir page 19

Commission Travaux

Travaux route de Gemeaux

La deuxième couche de bitume a été réalisée début juillet.



Destruction d'un nid de frelons asiatiques devant l'école fin octobre



Rénovation de la salle communale

Après séchage de la dalle et installation d'un isolant par Régis et Jean-Marc, Bertrand a refait début août la peinture de la salle communale.



Mi-octobre, le carrelage a été posé par l'entreprise Lehmann de Lux.

Le 25 octobre, les nouveaux radiateurs ont été installés.



La Marianne de la salle a été remise en état par Richard Mosson.

Containers du Cimetière

Merci



La famille Prudhon a vidé et nettoyé les 4 containers du cimetière. Merci de respecter la signalétique pour en faciliter le ramassage.

Aménagement des entrées du village

L'entreprise Colaiacovo est chargée des travaux qui ont commencé mercredi 3 décembre par l'entrée du village route de Flacey. Des bordures sont installées et les côtés seront aménagés avec des arbustes.



Route de Flacey



Route de Gémiaux



Installation des illuminations de Noël



Décorations installées le 06 et le 13 décembre par les habitants disponibles.



Association Pich'en fête

Soirée cochon à la broche : 30 août 2025

Une centaine de personnes a participé au repas organisé sur le terrain communal à l'école.



Soirée HALLOWEEN : Vendredi 31 octobre 2025

Annick Huot et Delphine Mas ont organisé un atelier bricolage Halloween le 22 octobre à l'école de Pichanges.

Le 31 octobre, les enfants, accompagnés par leurs parents, ont défilé dans les rues du village à la recherche des traditionnels bonbons.

Ils sont revenus salle polyvalente les sacs remplis de friandises pour participer à une boum et partager un repas frites & knacks.



Noël à Pichanges : Dimanche 07 décembre 2025

Le Père Noël est passé pour une trentaine enfants sages de Pichanges.

La salle a été décorée par les bénévoles de l'association Pich'en fête. Les enfants et leurs familles ont partagé un goûter crêpes, boissons fraîches et vin chaud (pour les adultes).



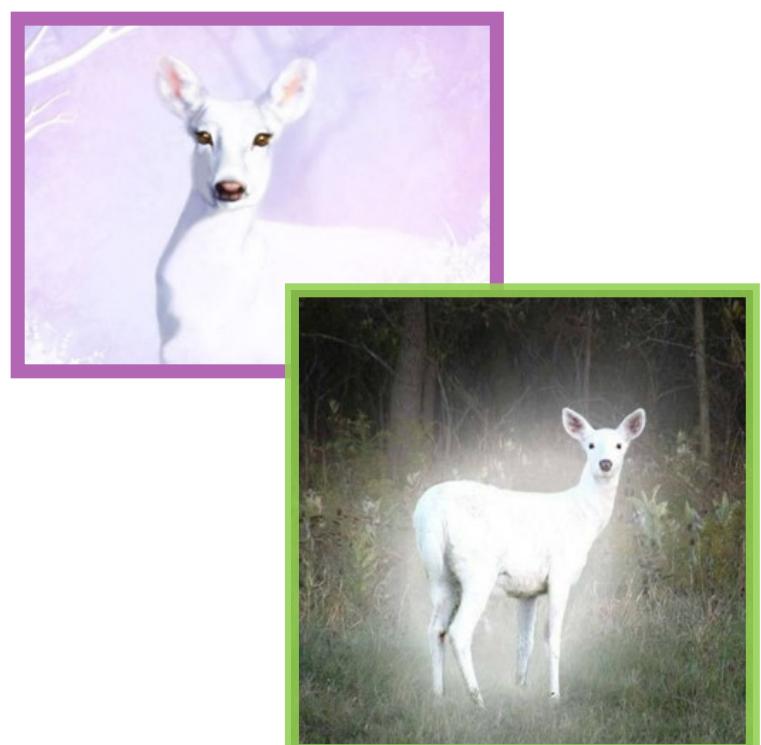
Des nouvelles de Lili la conteuse (contribution de Liliane Vanneste)

Apparition

Vers la grande fenêtre me guide une insomnie.
Mon rêve est-il fini ? Suis-je encore endormie ?
Pourtant, dans mes mains, une tisane fumante.
Je frisonne, sa chaleur est réconfortante.
L'aube blafarde s'étire, peine à s'éveiller.
Dedans comme dehors, silence feutré.
Mais quel génie a mon jardin endimanché ?
Mes yeux parcourent le paysage enneigé.
Près de la terrasse, la silhouette grêle du rosier.
Au fond, les formes sombres des arbres dépouillés.
C'est alors qu'elle paraît dans sa robe blanche.
Présence insolite et tellement étrange.
Gracieuse comme l'est une danseuse d'opéra.
Majestueuse comme l'était la reine de Saba.
Oreilles dressées, elle lance ses yeux vers moi,
Ne semble pas plus surprise que cela.
Fascination devant cette vision, cette magie,
Cette rencontre comme un instant au paradis.
Surtout ne pas bouger, ne pas l'effrayer,
Lui sourire. Simplement la regarder.
Sereine, sur la margelle, elle s'est agenouillée.
Vers l'onde claire, sa tête s'est abaissée.
Immobile, comme une statue, je reste figée.
Témoin enchanté d'une telle félicité.
Elle est là dans sa robe blanche,
Présence féérique, ô combien étrange,
Gracieuse comme une danseuse d'opéra,
Majestueuse comme la reine de Saba.
D'un bond sur ses pattes, elle s'est redressée.

Encore vers moi, un doux regard a posé.
Un long regard plein de complicité.
Un instant béni où je me sens privilégiée.
Elle avance vers la maison, fait quelques pas.
Aura-t-elle le courage, l'audace de venir jusqu'à moi ?
Envie d'ouvrir la porte, d'être de l'autre côté,
De l'approcher. Oserai-je alors la caresser ?
Mais impuissante, je la laisse s'en aller
Quand elle s'en retourne, repart vers les fourrés.
Elle est venue boire à ma fontaine.
Elle s'en est repartie vers les grands chênes.
Apparition merveilleuse comme serait celle d'un ange,
C'était une biche magnifique dans sa robe blanche.

Liliane VANNESTE





Pavé de cabillaud à la raclette de Savoie et aux noisettes

Pour 4 personnes - Préparation 20 mn, cuisson 15 mn

- 125 g de raclette de Savoie
- 200 g de pois gourmands
- 4 pavés de cabillaud
- 40 g de noisettes en poudre
- Sel, poivre et romarin

- Préchauffer le four à 170°
- Recouvrir votre plaque de four d'une feuille de papier sulfurisé, arroser légèrement d'huile d'olive et disposer les pavés de cabillaud
- Mixer la poudre de noisettes, le romarin avec le sel et le poivre
- Ajouter la raclette préalablement coupée en petits morceaux sans sa croûte. Mixer à nouveau
- Disposer sur chaque morceau de cabillaud la pâte obtenue de façon à recouvrir le poisson, puis enfourner 15 mn à 170°
- Pendant ce temps, faire cuire les pois gourmands 10 mn dans l'eau bouillante salée
- Egoutter et servir chaud avec le poisson gratiné



Tiramisu automnal à la crème de marrons

Pour 6 personnes
Préparation 30 mn

- 250 g de mascarpone
- 3 œufs
- 100 g de sucre semoule
- Une vingtaine de biscuits à la cuillère
- 1 boîte de crème de marrons vanillée
- 200 ml de lait environ
- Cacao en poudre non sucré (pour le chocolat chaud et la décoration)

- Préparer le chocolat chaud en mélangeant le lait avec le cacao en poudre (assez chocolaté dans votre dosage). Laisser refroidir si vous l'avez chauffé
- Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Dans un saladier, mettre le sucre en poudre et les jaunes d'œufs. Battre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- Ajouter le mascarpone et fouetter jusqu'à obtenir un mélange lisse
- Dans un second saladier, battre les blancs en neige ferme et les incorporer délicatement à la préparation au mascarpone
- Tremper rapidement les biscuits à la cuillère dans la boisson au chocolat et tapisser le fond de votre verrine ou de votre verre
- Mettre une couche de crème de marrons dessus puis une couche de crème au mascarpone en répétant jusqu'à épuisement des ingrédients Terminer par une couche de crème au mascarpone
- Placer au réfrigérateur durant 4 heures minimum. Saupoudrer de la poudre de cacao sur le dessus juste avant de servir.

Variantes : Il est possible d'ajouter des brisures de marrons glacés juste avant la couche de crème de marrons et/ou d'en utiliser en décoration
On peut également ajouter un peu de liqueur ou de sirop de châtaigne dans la boisson chocolatée.

Détendez-vous !

Sudoku : (Solutions page 17)

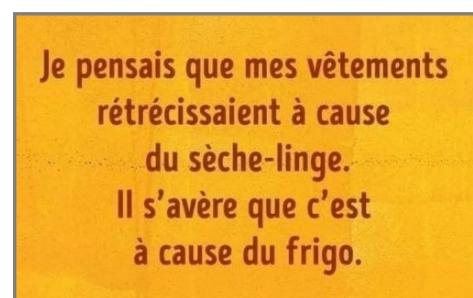
Facile

			1	8	2			
5						1		
	4		5		7			
1	6				2	3		
3	8				9		1	
4	9				6	7		
	5		2		1			
7						2		
		8	9	3				

Moyen

				7		3		4
				3	8			
		5		2		8		1
					4		6	
7	6	1				4	2	8
	4		7					
1		3		8		2		
		5	9					
9		8	4					

Petites blagues....





Avant de te moquer de ta mère qui galère avec son smartphone, rappelle-toi qu'un jour elle a dû t'apprendre à te servir d'une cuillère !



Bizarries de la langue française

- Nous portions des portions
- Les poules du couvent couvent
- Mes fils ont cassé mes fils
- Il est à l'Est
- Je vis ces vis
- Cet homme est fier. Peut-on s'y fier ?
- Avant, nous éditions de belles éditions
- Je suis content qu'ils content ces histoires
- Il convient qu'ils convient leurs amis
- Ils ont un caractère violent : ils violent leurs promesses
- Nos intentions sont que nous intentions ce procès
- Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent qu'eux
- Ils résident à Paris chez le résident d'une nation étrangère
- Les cuisiniers excellent à faire ce mets excellent
- Les poissons affluent à un affluent.

Solutions des jeux de la page 16

6	3	7	1	8	2	5	9	4
8	5	2	4	7	9	3	1	6
1	9	4	3	5	6	7	8	2
7	1	6	9	4	8	2	3	5
3	2	8	5	6	7	9	4	1
5	4	9	2	3	1	6	7	8
9	8	5	7	2	4	1	6	3
4	7	3	6	1	5	8	2	9
2	6	1	8	9	3	4	5	7

2	8	6	1	7	5	3	9	4
4	1	7	9	3	8	6	5	2
3	9	5	4	2	6	8	7	1
5	3	2	8	1	4	9	6	7
7	6	1	3	5	9	4	2	8
8	4	9	7	6	2	1	3	5
1	5	3	6	8	7	2	4	9
6	2	4	5	9	1	7	8	3
9	7	8	2	4	3	5	1	6

INFORMATIONS DIVERSES

(commune - [Service public.fr](http://Service-public.fr) - [Le particulier.fr](http://Le-particulier.fr) - Légifrance.fr - francenum.gouv.fr....)

A 16 ans, le recensement citoyen ...

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie.

Il doit être fait dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc...) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement en ligne ou à la mairie de votre commune. Il faudra dans les deux cas fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement)

Lire la suite sur "service public.fr"

Elections municipales 2026

Vendredi 06 février minuit :

Jeudi 05 mars :

Date limite d'inscription sur les listes électorales

Fin des inscriptions sur les listes électorales au titre de l'article L30 du code électoral (18 ans après la clôture des délais d'inscription)

Anciens numéros du Pichanias

Vous pouvez tous les retrouver sur le site internet de la commune www.pichanges.org

Salle polyvalente, tables et bancs

La commune met à disposition des habitants de Pichanges la salle, des tables et des bancs. Se renseigner à la Mairie pour connaître les conditions et les tarifs applicables.

Décisions du Conseil Départemental

Monsieur Charles Barrière, Conseiller départemental, informe régulièrement la Mairie des décisions prises par le Conseil Départemental. Les personnes intéressées par ces informations peuvent les obtenir en envoyant leur adresse mail au Secrétariat de Mairie.

Conseil Municipal

Les comptes rendus du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet de la commune (<https://www.pichanges.org>). La date prévisionnelle du prochain Conseil Municipal y figure. Une copie de la convocation des membres du Conseil est également affichée 3 jours avant la réunion.

Les travaux d'entretien et/ou d'amélioration dans les communes abritant un édifice classé monument historique (conseilsdesnotaires.fr, immobilier.notaires.fr, servicepublic.fr...)

IMPORTANT

La législation française en matière de protection des monuments historiques est particulièrement stricte.

Pour réaliser tous travaux à proximité d'un monument historique, il est impératif de disposer de l'autorisation de l'architecte des Bâtiments de France (A.B.F.). Il vérifiera que les travaux envisagés ne porteront pas atteinte au monument lui-même ou à son environnement.

Pour information : la totalité du village de Pichanges se trouve dans les 500 mètres réglementaires autour de l'église.

Votre habitation à Pichanges ne peut donc faire l'objet d'aucune construction nouvelle ou modification de nature à affecter son aspect extérieur sans autorisation préalable.

Tous les travaux nécessitent en plus l'avis de l'ABF. La demande doit comporter :

- un document graphique faisant apparaître l'état initial et l'état futur du bâtiment (photos, captures d'écran,...)
- Les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux

En conclusion :

Il est souhaitable de consulter la mairie ou l'ABF avant d'entreprendre toute modification extérieure de votre habitation.



Questions / Réponses :

Ma maison ne jouxte pas un monument historique. Je n'ai donc pas de contrainte particulière lorsque je veux réaliser des travaux

FAUX : La protection des abords s'applique de manière automatique à tous les bâtiments situés à moins de 500 mètres du monument historique et dans son champ de visibilité.

Je dois respecter une procédure spécifique pour réaliser les travaux

VRAI : si les travaux modifient l'état des parties extérieures de la maison, mais aussi l'aspect des cours ou des jardins, des éléments d'architecture et de décoration comme des ornements sur une façade par exemple.

Sont également concernés :

- La démolition partielle ou totale d'une cheminée,
- La création, la modification ou le remplacement d'un portail,
- Les changements de couleur de peinture
- L'abattage d'un arbre
- L'installation d'un abri de jardin....

Si je ne respecte pas l'avis de l'ABF, je peux devoir remettre les lieux en état

VRAI : La construction sera considérée comme illégale et vous pouvez être condamné à une remise en état avec une astreinte, à une amende éventuellement. De plus, vendre votre bien va être difficile, voire impossible tant que le litige n'est pas réglé.

Je ne peux pas poser de panneaux photovoltaïques

VRAI et FAUX : Sur le bâti neuf ou récent, l'implantation est généralement admise sous réserve d'une bonne intégration au bâtiment. En centre ancien, l'installation est généralement proscrite. Mais la demande est obligatoire.

Dans tous les cas, le passage par l'ABF augmente les délais d'un mois supplémentaire pour une déclaration préalable par exemple.

Les périmés consommables après la D.D.M. (Association Récup et gamelles - D.R.A.A.F. Direction Régionale Auvergne - Rhône-Alpes de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

Attention au mode de conservation des produits :

- ◆ Endroit sec et frais
- ◆ Non rupture de la chaîne du froid
- ◆ Aspect extérieur des boîtes de conserves....
- ◆ Malgré une DLC, les yaourts peuvent être consommés bien après la date indiquée
- ◆ Sodas et jus de fruits pasteurisés peuvent être consommés jusqu'à un an après

LA RÈGLE EST SIMPLE, IL SUFFIT DE BIEN DIFFÉRENCIER :



(date de durabilité minimale, anciennement DLUO)

Pour les légumes secs, crèmes dessert, paquets de gâteaux, conserves, confitures... **Au-delà du délai** indiqué, l'aliment **reste consommable**, sans risque pour votre santé. Les produits restent comestibles après la date, ils peuvent seulement perdre de leurs propriétés gustatives.

À consommer de préférence avant fin :
Date limite indiquée :
Ministère habilité à écrire :
Ten minste levensduur tot einde :

15 JUIL. 2028



(date limite de consommation)

Pour les œufs, les laitages, la viande et autres produits frais périssables. **Au-delà de la date** indiquée par la mention, **il existe un risque d'intoxication alimentaire**.

À consommer jusqu'au :

31 MARS 2024

Le secret des dates à déchiffrer !

«Regardez un peu plus bas pour mieux comprendre les dates de consommation, et comment conserver au mieux vos aliments ! La date est dépassée ?

Soyez attentifs et observateurs, vous saurez ainsi si vous pouvez quand même le manger ! **Attention au respect de la chaîne du froid.**»



APRÈS LA DATE (DDM)



CRÈME FRAÎCHE STERILISÉE OU UHT
Jusqu'à 2 semaines après la date si le pot n'a pas été ouvert.



PRODUITS SECS (RIZ, PÂTES, LENTILLES)

Plusieurs années après la date limite.

À conserver au sec dans des récipients en verre ou des bocaux fermés.



SAUCES (MOUTARDE...)
Jusqu'à 2 mois après la date limite.

Attention, si le pot ou le flacon est déjà ouvert, il faut le consommer rapidement.



BISCUITS-CÉRÉALES
Jusqu'à 2 mois après la date limite.

À conserver dans une boîte, afin d'éviter qu'ils ramollissent ou que des mites se développent dans l'humidité du carton.



CONSERVES
Plusieurs années après la date limite.

À conserver dans un endroit sec, veiller à ce que les boîtes ne soient pas percées, gonflées, cabossées ou rouillées.



BEURRE-MARGARINE
Jusqu'à 2 mois après la date limite.

Les microbes ne se développent pas dans un corps gras. Il peut néanmoins brunir, durcir ou rancir au contact de l'air. Le beurre salé ou 1/2 sel se conservera mieux que le beurre doux.



MIEL

Ne se périme jamais.

Il peut blanchir, et va naturellement se cristalliser, ce qui n'empêche pas sa consommation. Les miels industriels contiennent du sucre non naturel.



SURGELÉS

Jusqu'à 1 an (voire plus) après la date limite.

Si vous les congelez vous-même, il vaut mieux les consommer dans les mois qui suivent, en indiquant bien la date de congélation. Il est indispensable de respecter la température (-18°C).



FROMAGES

Les fromages à pâte cuite (emmental) sont moins sujets au développement microbien : *Jusqu'à 2 mois.*

Les fromages à pâte molle se conservent moins : *environ 10 jours.*

Il faut donc bien respecter la DDM.



LAIT UHT

Jusqu'à 2 mois après la date limite s'il n'est pas ouvert. UHT : l'Ultra Haute Température permet de détruire les bactéries.



CHOCOLAT

Jusqu'à 2 ans après la date limite. Il peut blanchir. S'il est vieux, mieux vaut le mettre dans un dessert pour profiter au mieux des propriétés gustatives restantes.



PÂTE À TARTINER

Jusqu'à 2 mois après la date limite. Et elle sera encore meilleure si vous la préparez maison !

GUIDE PRATIQUE

Pharmacies de garde secteur Is-Sur-Tille / Genlis - année 2026

Gardes des pharmacies du vendredi 9 heures au vendredi suivant 9 heures.

Horaires des gardes en nuit profonde : de minuit à 9 heures

Pharmacies du Secteur de garde

- Pharmacie de LA TILLE**
03 80 95 18 38 - 36 Grande Rue - MARCILLY-SUR-TILLE
 - Pharmacie REICHENBACH**
03 80 75 80 16 - 29 rue de la Maladière - FONTAINE-FRANÇAISE
 - Pharmacie BARRIÈRE & ASS.**
03 80 95 01 82 - Avenue Carnot - IS-SUR-TILLE
 - Pharmacie CENTRALE**
03 80 75 70 52 - Place des Halles - SELONGEY
 - Pharmacie DES 3 RIVIÈRES**
03 80 95 01 71 - 42 Place G. Leclerc - IS-SUR-TILLE
 - Pharmacie DU LAC**
03 80 37 01 94 - 58 rue des Chézeaux - 21560 ARC-SUR-TILLE
 - Pharmacie DE L'ABBAYE**
03 80 35 05 69 - 28 Rue Carnot - 21440 SAINT-SEINE-L'ABBAYE
 - Pharmacie DU FORT**
03 80 47 55 23 - 4 Rte de Fontaine-Française - 21490 VAROIS-ET-CHAIGNOT
 - Pharmacie DE L'ÉQUILIBRE**
03 80 36 70 93 - 12 Rue Paul Auban - 21310 MIREBEAU-SUR-BÈZE
 - Pharmacie DELESTRE**
03 80 31 95 58 - 17 Rue du Mont - 21310 BELLENEUVE
 - Pharmacie DU VAL DE NORGE**
03 80 23 20 40 - 8 Rue de la Petite Fin - 21490 SAINT-JULIEN
 - Pharmacie de garde nuit profonde**
Secteur IS-SUR-TILLE / GENLIS

 **Pharmacies
du Secteur de Genlis
de garde en nuit profonde**

- Pharmacie Centrale** - 03 80 37 71 15
13 rue Bernard Laureau - GENLIS

Pharmacie de l'Espoir - 03 80 31 33 35
1 Place de l'Espoir - GENLIS

Pharmacie du Château - 03 80 31 54 54
34 Avenue du Général De Gaulle - GENLIS

Pharmacie de la Tille - 03 80 31 57 75
17 route de la 1ère Armée - LONGEAULT

Pharmacie Moderne - 03 80 37 30 39
75 rue Antoine Masson - AUXONNE

Pharmacie de la Colombière - 03 80 47 45 73
51 rue de Chevigny - AUXONNE

Pharmacie Bonaparte - 03 80 27 07 77
6 rue de la Paix - AUXONNE

Pharmacie de la Brizotte - 03 80 37 30 42
11 rue Colonel Redoutey - AUXONNE

Pharmacie Régionale - 03 80 37 20 27
43 rue Antoine Masson - AUXONNE

Pharmacie Clerc - 03 80 47 16 45
Grande Rue - LAMARCHE-SUR-SAÔNE

Pharmacie de la Saône - 03 80 36 11 31
58 rue du 8 Mai - PONTAILLER-SUR-SAÔNE

En dehors des heures d'ouverture, prendre rdv par téléphone avec la pharmacie de garde avant de vous déplacer.

Janvier		Février		
J	1	Ph. Barrière & Ass.	D	1
V	2	Ph. Centrale / Selongey	L	2
S	3	Ph. de la Colombière	M	3
D	4		M	4
L	5		J	5
M	6		V	6
M	7		S	7
J	8		D	8
V	9	Ph. des 3 Rivières	L	9
S	10		M	10
D	11		M	11
L	12		J	12
M	13		V	13
M	14		S	14
J	15		D	15
V	16	Ph. du Lac	L	16
S	17	Ph. de la Tille / Longeault	M	17
D	18		M	18
L	19		J	19
M	20		V	20
M	21		S	21
J	22		D	22
V	23	Ph. Reichenbach	L	23
S	24		M	24
D	25		M	25
L	26		J	26
M	27		V	27
M	28		S	28
J	29		Ph. de l'Équilibre	
V	30	Ph. Barrière & Ass.	Ph. du Château	
S	31	Ph. de l'Espoir		

		Avril	
M	1		
J	2		
V	3	Ph. du Lac	
S	4		
D	5		
L	6		
M	7		
M	8		
J	9		
V	10	Ph. de l'Abbaye	
S	11	Ph. Bonaparte	
D	12		
L	13		
M	14		
M	15		
J	16		
V	17	Ph. Barrière & Ass.	
S	18		
D	19		
L	20		
M	21		
M	22		
J	23		
V	24	Ph. de la Tille / Marcilly	
S	25	Ph. de la Saône	
D	26		
L	27		
M	28		
M	29		
J	30		
Mars			
D	1		
L	2		
M	3		
M	4		
J	5		
V	6	Ph. Delestre	
S	7		
D	8		
L	9		
M	10		
M	11		
J	12		
V	13	Ph. du Val de Norge	
S	14	Ph. Centrale / Genlis	
D	15		
L	16		
M	17		
M	18		
J	19		
V	20	Ph. Centrale / Selongey	
S	21		
D	22		
L	23		
M	24		
M	25		
J	26		
V	27	Ph. des 3 Rivières	
S	28	Ph. Moderne	
D	29		
L	30		
M	31		

Mai	
V	1 Ph. Reichenbach
S	2
D	3
L	4
M	5
M	6
J	7
V	8 Ph. du Val de Norge
S	9 Ph. du Château
D	10
L	11
M	12
M	13
J	14
V	15 Ph. de l'Équilibre
S	16
D	17
L	18
M	19
M	20
J	21
V	22 Ph. Delestre
S	23 Ph. Régionale
D	24
L	25
M	26
M	27
J	28
V	29 Ph. du Fort
S	30
D	31

Juin	
L	1
M	2
M	3
J	4
V	5
S	6
D	7
L	8
M	9
M	10
J	11
V	12
S	13
D	14
L	15
M	16
M	17
J	18
V	19
S	20
D	21
L	22
M	23
M	24
J	25
V	26
S	27
D	28
L	29
M	30



GUIDE PRATIQUE

Informations et numéros utiles

Mairie de Pichanges :

5, place de la mairie
Tél. 03 80 75 33 24
e-mail : mairie.pichanges21@laposte.net

Secrétariat de Mairie : ouverture au public
Mardi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h & 14 h à 17 h

Permanence des élus :

le mardi matin, le vendredi après-midi et sur rendez-vous
Jean-Luc POMI, Maire. Tél : 03 80 75 33 36 (répondeur)

Urgences médicales

15

Pompiers

18

Gendarmerie

17

Infirmières des 3 Rivières - Is/Tille 03 80 95 28 44

Infirmières de la Tille - Is/Tille 03 80 75 15 66

Gemeaux soins infirmiers 06 71 68 21 90

Puech Laetitia & Vauzelle Anne-Lise

- Til-Châtel 06 50 76 50 78

Vermeulen Elodie –Ostéopathe 06 45 24 05 11

Koenig Mathieu - Ostéopathe 03 80 85 51 68

Vétérinaires :

Barbeau-Bignault Charlotte 03 80 95 40 98
(Til Chatel)

Behiels Philippe (Is / Tille) 03 80 95 02 73

Animaux perdus-trouvés :
contacter la SPA 03 80 35 41 01

refugedejouvence@gmail.com

<http://spa-messigny.fr>

ENEDIS urgence électricité 09 72 67 50 21

Lyonnaise des Eaux - Urgences 24 / 24 09 77 40 11 23

Gare S.N.C.F. Marcilly / Tille 03 80 95 10 44

Agence postale Gemeaux 03 80 95 35 60

Ouverture au public : Lundi de 16 h à 18 h 30

Mardi, jeudi & vendredi de 13h 30 à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Centre des Finances Publiques 03 80 95 04 02

Ecole de Pichanges :

8, chemin de Lux
Tél. 03 80 75 33 38

Association des chasseurs de Pichanges :

Président : M. Yannick COLOMBO

Association « Pichanias » :

Présidente : Mme Véronique ESTIVALET

Association « Pich'en Fête » :

Présidente : Mme Delphine MAS depuis le 12 juillet 2023

Médecins :

Bernard Aurore 03 80 95 15 15

5, rue des messageries - Marcilly/Tille

Bonnot Philippe 03 80 95 45 25

3, rue du Colombier - Is/Tille

Desmougin Alexis 03 80 95 22 49

3, rue du colombier - Is/Tille

Gehin Christian et Marie 03 80 95 15 15

5, rue des messageries - Marcilly/Tille

Hoarau Cécile 03 80 75 38 61

8, rue Pierre & Marie Curie - Is/Tille

Mantelet Hervé 03 80 95 31 01

61, rue d'Aval - Til-Châtel

Muller Jean-Michel 03 80 75 92 03

3, rue du Colombier - Is/Tille

Nordey-Berard Marie & Sautier Valérie 03 80 95 21 88

3, rue du Colombier - Is/Tille

Pouchard Laurent 03 80 95 28 50

3, rue du Colombier - Is/Tille

Ribbens Ariane, Pédiatre 03 80 75 69 72

2, rue du Colombier Is/Tille

Soleyan Perrine 03 80 95 15 15

5, rue des messageries - Marcilly/Tille

Tucki Véronique 03 80 95 08 76

1, rue du Colombier - Is/Tille

RAPPEL

Nuisances sonores

Rappel de la réglementation en vigueur en Côte d'Or : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers , en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :



Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14H30 à 19H30
Samedi de 9h à 12h
et de 15 h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le transport pour les séniors : Escale 21



Pour les séniors remplissant certaines conditions, un transport à la personne est assuré par l'association Escale 21, sur réservation téléphonique. Il s'effectue du domicile sur le territoire de la Covati.

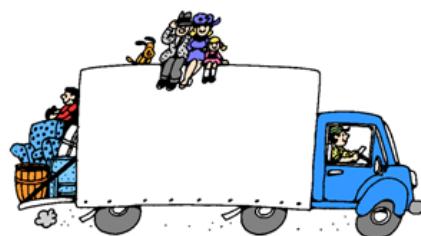
Participation financière : 1.50 € par voyage.

Dossier à constituer dans les locaux de la Covati : 03 80 95 47 70

Renseignements, inscriptions et réservations :
Escale 21, place de la gare à Marcilly-sur-Tille

09 84 54 37 71

Bienvenue aux habitants
arrivés récemment à Pichanges.
La municipalité vous invite à venir vous
présenter lors des permanences de la
Mairie



LES PICHANGEAIS ONT LA PAROLE !

Si vous souhaitez participer à l'élaboration du Pichanias, ou bien réagir aux contenus que vous y découvrez,

n'hésitez pas à nous envoyer vos questions, remarques, idées d'articles, de recettes, d'histoires drôles... par mail à pichanias@gmail.com

ou via la boîte aux lettres de la mairie ou directement à un membre de la commission Communication

Farouche mais élégant

A la face rouge sang,

Toi le **CHARDONNERET**

Aux ailes chamarrées

Tu approches nos maisons

Mais tu préfères les chardons.



Habit noir de jais et bec jaune orangé,

Toi le **MERLE** tu es un beau siffleur.

Tu coures et sautilles, tu fouilles l'humus.

Vers et escargots tu chasses à vue.

Mais des baies aussi de mon verger,

Des pommes tombées, tu sais te régaler.



Hautement social, vous arrivez par milliers

Et des dégâts aux cultures vous causez.

Ton plumage noir iridescent, aux reflets

Roses, bleus, bronze, verts et violets,

Fait qu'entre tous, on te reconnaît,

Toi l'**ÉTOURNEAU SANSONNET**.

Tandis que je ne suis qu'un promeneur

Toi le **GEAI**, tu es la sentinelle et un bon imitateur

Des parcs, bois de feuillus et conifères

Et ton cri strident alerte tes congénères.

Des larves et insectes, tu es friand

Mais tu thésaurises les noix et les glands.

Blanche tête, mais noires moustache et queue

Tes ailes, comme un bijou, sont zébrées de bleu.



Joli **ROUGE-GORGE**, tu es venu ce matin,

Déjà hier et certainement demain.

Tu es l'hôte de mon petit jardin,

Ta présence vaut bien quelques grains.



Dehors brouillard et gel.

Chaleur et nourriture près des maisons ?

Je t'ai aperçu, toi le gai **PINSON**,

Tout couleur dans le gris du ciel.

